

## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# UTILISER L'OUTIL BEEP DANS VOTRE ÉLEVAGE

## OBJECTIFS

> Comprendre et utiliser l'outil d'auto-diagnostic bien-être animal en phase de post-sevrage et d'engraissement BEEP.

## INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## UTILISER L'OUTIL BEEP DANS VOTRE ÉLEVAGE

### ELEVAGE PORCIN

#### PROGRAMME

- > **Démarches actuelles de prise en compte du bien-être**
- > **Caractéristiques du porc et de ses besoins**, notions relatives à la relation homme-animal, adaptation du comportement humain
- > **Présentation de la démarche BEEP** en phase de post-sevrage et d'engraissement, choix des mesures et des indicateurs
- > **Utilisation de l'outil BEEP**, méthode de mesure, choix des salles et des animaux, grille de notation, bilan des notations
- > **Mise en situation en élevage**, exercice d'application de la grille BEEP
- > **Synthèse** de la mise en pratique
- > **Bilan de la formation**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE  
PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE  
PARTICIPATIVE, QUIZZ,  
EXERCICES DE MISE EN  
SITUATION EN ÉLEVAGE

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.